

Pie IX repoussa donc les conseils des hommes qui croient avoir tout gagné quand ils ont obtenu un misérable répit, et, secondé par le cardinal Gizzi, il se mit hardiment à l'œuvre, sans tenir compte de certaines inerties trop savamment calculées pour être tout à fait innocentes. Être maître chez lui sans le secours des baïonnettes de l'étranger, par l'amour et la confiance de ses peuples, en veillant à leur prospérité, en faisant disparaître par degrés tout légitime sujet de plainte, en faisant une guerre opiniâtre à tous les abus, voilà, l'Europe entière le proclame aujourd'hui, le but qu'il s'est proposé. Mais ce but n'est pas le seul que veuille atteindre le Père commun des chrétiens. La liberté de l'Église pouvait souffrir dans celle de sa couronne, et il savait qu'en ressaisissant l'une il rendait à l'autre sa meilleure garantie terrestre.

Les actes de son règne justifient pleinement cette interprétation. Le premier de tous fut l'amnistie. Sans doute la clémence est une vertu qui sied aux rois, et elle convient mieux encore aux Pontifes ; mais ici cette vertu était d'une suprême habileté. Si le Souverain billait d'un trait de plume un long arriéré de vengeances légales, il effaçait aussi un long arriéré de ressentimens. C'était la sécurité qui rentrait dans les familles, le passé, avec ses souvenirs et ses coupables engagements, qui disparaissait, un nouveau point de départ donné à tous, et mieux encore, la certitude que le nouveau prince avait fini dans son peuple. Nous ne dirons pas les transports causés par ce grand événement ni les frémissemens de joie qui parcoururent la péninsule entière. L'abîme que les malheurs des temps avaient creusé entre la Papauté et ses sujets était enfin comblé.

Ce jour glorieux révéla donc à l'Europe attentive toute l'étendue des desseins de Pie IX ; mais les plus fervens admirateurs de ce grand Pape ne songeaient pas sans effroi à la puissance des diverses oppositions qui allaient toutes ensemble s'efforcer de paralyser ses plus habiles mesures, ses plus sages inspirations. Ne froisserait-il pas les cupidités ou les vanités d'un nombre infini de fonctionnaires placés à tous les degrés de la hiérarchie, et à leur tour ne chercheraient-ils point à lasser sa fermeté par une résistance toute passive ou toute de tromperie ? Et puis, dans les rangs les plus élevés, ne se trouvait-il pas des hommes d'autant plus à craindre qu'ils sont de bonne foi, et chez qui l'habitude de voir la Papauté dans une certaine dépendance des souverains est arrivée à l'état de maxime ? Ceux-là croient que l'Église est devenue une plante trop délicate pour pouvoir résister au grand air de la place publique, et par conséquent qu'elle ne peut désormais fleurir que dans les serres chaudes de la faveur royale. Les dévouemens les plus purs de la multitude sonnent à leurs oreilles comme des cris de mort, et l'opiniâtreté de leurs hésitations s'explique par celle de leurs préjugés. D'autres encore, moins timides, sans avoir toutes les hardiesses d'une prudence vraiment éclairée, eussent voulu comme une transaction entre les abus du passé et les impérieuses nécessités du présent. De ce côté encore le concours serait trop tiède pour qu'il pût ne pas nuire.

Deux causes contribuaient puissamment encore à accroître ces appréhensions. Personne assurément ne s'imagine que le Pape, après avoir rempli ses devoirs de roi, sera infidèle à ses obligations de Pontife. Les gouvernemens trouveront en lui toutes les condescendances compatibles avec le salut de l'innombrable troupeau confié à sa garde ; seulement, Pie IX ne veut pas qu'ils puissent continuer à se prévaloir des services rendus au roi de Rome pour obtenir ce que la Papauté, affranchie de tout péril chez elle, hériterait à lui accorder. Entouré d'un peuple mécontent, le Saint-Siège demeurait le débiteur des cours dont la protection lui était si nécessaire. Appuyé sur l'amour de ses sujets, il n'aurait rien à demander et beaucoup à donner aux cours étrangères. C'est une révolution qu'elles n'auraient désiré en aucun tems, mais qu'aujourd'hui elles redoutent plus que jamais. Elles sentent en effet que l'agitation catholique, à peine commencée maintenant, finira, dans un tems donné, par substituer partout, à la doctrine de l'autocratie de l'Etat, le principe de la liberté légale des consciences, et elles n'ont jamais renoncé à l'espoir de se servir du Pape lui-même pour arrêter le mouvement qui doit assurer ici-bas le triomphe de l'autocratie divine. Ce mouvement est un autre et remarquable indice de l'approche d'une ère nouvelle. Il atteste la fin des fatales dissidences que les légistes avaient suscitées parmi les fidèles, au nom et au profit de l'autocratie de l'Etat. Jamais l'obéissance des catholiques au pasteur suprême n'a été aussi entière, aussi unanime. Jamais aussi la Papauté n'a semblé aussi imposante à ses adversaires eux-mêmes. La nécessité de la gagner est si bien sentie que l'on a été jusqu'à proposer de la proclamer la sixième grande puissance de l'Europe. Des gens fort peu catholiques ont gravement soutenu qu'il fallait lui offrir un siège dans le conclave des rois, entre la reine protestante d'Angleterre et l'empereur schismatique de toutes les Russies.

Les gouvernemens donc ont un intérêt très-direct à entraver la régénération des Etats-Romains, et nous espérons que les populations de ces pays ne l'oublieront jamais. Par des motifs d'un autre ordre, elle inspire un égal mécontentement aux *carbonari* incorrigibles, et pendant que les agens de plus d'un Cabinet soufflent la discorde parmi les sommités sociales de Rome, en accusant Pie IX d'aller trop vite, les révolutionnaires quand même s'efforcent d'irriter les passions ou d'exploiter les impatiences des multitudes en lui reprochant de procéder avec trop de lenteur. Est-il nécessaire de dire ce que l'action combinée des uns et des autres soulèverait de tempêtes si, grâce au Ciel, d'une part, les illustres dévouemens ne se multipliaient avec les résistances, et si, de l'autre, le bon sens du peuple romain ne repoussait avec mépris les provocations qui lui sont adressées.

Ainsi l'on pouvait, sans craindre de mentir une trop grande timidité, prévoir qu'une foi incomplète dans la durée ou le succès d'une aussi périlleuse entreprise, et le sentiment que l'on avait de sa nécessité était un motif de plus pour en redouter l'issue. Que pouvons-nous dire de plus à l'honneur de celui dont le courage s'est montré à ce degré inébranlable ? Hercule détournant les eaux du fleuve Alphée n'entreprenait pas une tâche plus difficile et il ne s'exposait pas à être submergé. Cependant l'amnistie n'était que le premier gage des intentions du Souverain Pontife ; mais bientôt les changements faits dans le personnel de l'administration des provinces et de la capitale montrèrent qu'il n'entendait pas s'arrêter dans la carrière où il était entré. De sages réglemens sur la presse et la convocation des délégués de toutes les provinces prouvèrent plus clairement encore la fermeté de ses résolutions et l'ardeur de son amour envers ses sujets. Nous ne tenterons pas d'énumérer tous les actes qui ont illustré ces douze derniers mois. Des économies considérables ont été faites dans les dépenses ; l'organisation judiciaire a été simplifiée, une banque provinciale est déjà établie, des chemins de fer sont décrétés ; le régime des prisons a été amélioré, des messes ont été prises pour réprimer la mendicité, pour perfectionner l'instruction publique à tous ses degrés et réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'Académie des nobles ainsi que dans certaines maisons religieuses, enfin, une école militaire vient d'être fondée, et de grands encouragemens ont été assurés à la fois à l'agriculture et à la marine marchande. Que dirions-nous de plus ? L'esprit d'ordre et de vie se répand déjà dans tout l'organisme de l'administration, et les améliorations faites ne sont cependant que les premières de celles qui se préparent.

L'honneur de tant de prodiges revient sans doute à Pie IX, ou plutôt à Dieu, qui lui a donné tant de vertus et de lumières. Mais les conseillers, les amis (il daigne leur donner ce nom) qui l'ont soutenu au milieu de ces rudes épreuves d'une année si bien remplie, auront aussi leur part dans la gratitude des catholiques. Puisse le Ciel récompenser leur fidélité ! Puisse-t-il leur donner et donner surtout à leur auguste maître des jours sercins au milieu des populations reconnaissantes ! Grégoire VII ne fit pas de plus grandes choses, et il les eut par une adversité qui les rendit plus grandes encore et plus utiles. L'époque qui va s'ouvrir ne semble pas destinée à recevoir la consécration d'une pareille infortune. Défendu contre les gouvernemens par leurs mutuelles rivalités, le Saint-Siège n'a rien à redouter de leurs armes, et l'obéissance passionnée de ses sujets est une garantie suffisante contre les intrigues de la diplomatie et d'autres intrigues encore. Les signes avant-coureurs de la tempête n'apparaissent donc pas à l'horizon, et l'Église a assez souffert pendant la période qui finit pour qu'il soit permis d'espérer qu'elle a payé d'avance le prix des gloires qui l'attendent. Pie IX, d'ailleurs, a choisi parmi les périls auxquels son trône émit exposé le moindre, sans doute, mais cependant celui qu'indiquait son double devoir de Pontife et de Roi. Dieu donc est pour lui. Mais les voies de Dieu sont inscrutables, et s'il nous était permis de parler ici de nous-mêmes, nous ne déposerions pas aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'humble tribut de nos hommages sans le supplier d'agréer l'expression d'une fidélité à l'épreuve des événemens, quelque soient ceux dont la Providence se réserve encore le secret.

Univers.

## NOUVELLES LETTRES DE WILLIAM COBBETT

AUX MINISTRES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE.

LETTRE CINQUIÈME.

Quel est l'état présent de l'établissement ecclésiastique ? Est-il susceptible de réforme ?

(Suite et fin de la cinquième Lettre.)

Ministres,

En voilà assez, voilà un échantillon de tout l'ensemble, et nous voyons d'où vient qu'il y a quatre mille trois cent soixante-un *petits bénéfices* sur dix mille quatre cent vingt. Comment le talent de sir Robert Peel ne s'éveille-t-il pas contre ceci, lorsqu'il voit ces choses, et qu'il fait partie d'une commission pour découvrir les moyens de procurer le soin des âmes dans les parishes d'Aldershot, de Hursbourne, de Botley et de mille autres dans la même situation ? Peut-il croire qu'il reformera l'Église avec l'assentiment des dignitaires de cette même Église ? Il a entendu sir James Graham dire que les dîmes n'appartenaient point à l'homme, mais sont offertes à Dieu. Sont-elles offertes à Dieu à Aldershot et à Botley ? Ne serait-ce pas le plus hardi des blasphèmes que de prétendre le croire et le persuader aux autres ?

Quelque honteux et coupables que soient les détails que nous venons de donner, le pire de cette histoire nous reste à présenter : c'est ce qui a rapport à la gratification de la reine Anne (ainsi qu'on l'appelle), et dont le peuple anglais entend parler depuis longtemps ; il est tems maintenant qu'il y comprenne quelque chose. Il verra que ce n'est point un don de la reine Anne, ni de personne autre, mais une portion du revenu public ou des impôts, prise au peuple par l'aristocratie, pour se l'approprier. Il faut remonter un peu en arrière pour prouver ceci, et arriver à l'origine de la chose curieuse qui est à présent sous nos yeux.

Jusqu'à l'époque où Henri VIII se brouilla avec le pape, et le mit de côté, les dixièmes et les prémices se payaient au pape, ou au moins c'est lui qui en avait la disposition pour ce qu'on appelait le bien de l'Église. Voyons maintenant la nature de ce dixième et de ces prémices : ils consistent en la dixième